

---

## Élections législatives et reconfiguration du paysage politique en République du Congo (1992-2017)

Etanislav Ngodi\*

### Résumé

Les élections législatives organisées en République du Congo depuis 1992, ont contribué au repositionnement des acteurs dans le champ politique. Les mutations politiques internes, les transferts de pouvoir, les recompositions de puissance et l'imbrication des alliances électorales dans le jeu politique ont été au centre de la problématique des processus électoraux, des violences postélectorales et crises politiques successives. L'article s'inspire des vingt-cinq (25) années d'expérience électorale à partir de la géopolitique électorale des partis politiques, les luttes de positionnement et les stratégies politiques des acteurs en compétition dans le contexte de restauration autoritaire. L'analyse s'appuie sur des travaux scientifiques, des sources de presse mais aussi des observations faites sur l'organisation des scrutins législatifs organisés de 1992 à 2017.

**Mots clés :** Élections législatives, Congo, recompositions, paysage politique-

### Abstract

The legislative elections since 1992 have contributed to the repositioning of actors in the political field. Internal political changes, transfers of power, recompositions of power and the intertwining of electoral alliances in the political game will be at the center of the problem of electoral processes, electoral violence's and political crisis. The article draws on twenty-five (25) years of electoral experience from the electoral geopolitics of political parties, the positioning struggles and political strategies of competing actors in the context of authoritarian restoration. The analysis is based on scientific work, press sources but also observations of the legislative elections organized from 1992 to 2017.

**Keywords:** Legislative elections, Congo, recompositions, political landscape

---

\* Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo, netanislav@gmail.com

## Introduction

Les premières élections législatives ont été organisées en République du Congo dans le climat de l'euphorie politique de l'après conférence nationale souveraine de 1991. Elles ont contribué à la division du pays en fiefs électoraux et à la reconfiguration du paysage politique. Au fil des années, les partis politiques ont occupé le terrain sur des bases de repli régional et identitaire.

La question posée dans ce travail est celle de savoir, en quoi les élections législatives ont-elles été au centre de la recomposition du paysage politique ? Pour répondre à cette question, l'accent sur les aspects suivants : la fragmentation du paysage politique à la suite des élections législatives de 1992-1993; les nouvelles recompositions politiques imposées par les élections législatives de 2002; la nouvelle géopolitique électorale de 2007; la place des élections législatives de 2012 dans la recomposition du jeu politique et la nouvelle dynamique électorale impulsée à l'issue du scrutin législatif de 2017.

Du point de vue méthodologique, la démarche historique utilisée a permis de replacer, analyser et apprécier dans leur contexte les différents événements qui ont dominé la scène politique congolaise. Empruntant les outils d'analyse de la sociologie politique, l'analyse s'appuie sur des travaux scientifiques, des sources de presse mais aussi des observations des élections législatives depuis 2002. Nous avons eu recours à certaines productions partisans et militantes des partis (archives, tracts, textes politiques) et de leurs membres. Une attention particulière a été donnée aux investissements symboliques et matériels des partis politiques à l'égard de leurs archives et de la construction ou non de la mémoire de l'organisation partisane. Les données qualitatives ont concerné les discours des différents acteurs politiques, la littérature sur les partis politiques, les textes officiels. Les données quantitatives sont basées sur les statistiques des législatives organisées par les différents gouvernements.

## 1. Élections législatives de 1992-1993 et la fragmentation du paysage politique

### 1.1. Le paysage politique post- Conférence Nationale Souveraine

Il convient de rappeler très rapidement, qu'après trois décennies de système de parti unique dominé par le régime marxiste-léniniste, la Conférence Nationale Souveraine tenue du 25 février au 10 juin 1991a

réinstauré le multipartisme au Congo. Le processus de transition politique conduite par le premier ministre André Milongo aboutira aux premières élections démocratiques en 1992. L'arène politique sera alors investie par de multiples groupes qui en avaient jusque-là été exclus du paysage politique par le parti unique<sup>3</sup>. Gaston-Jonas Kouvididila (2001) dans son ouvrage sur l'histoire du multipartisme au Congo, rend compte des péripéties d'une transition manipulée, inefficace et plutôt inachevée; de la périlleuse mission d'organisation des différentes élections; de la faiblesse des nouvelles institutions, d'où un État faible ; des conditions d'entrée dans une zone tumultueuse alors que la population congolaise attend de ces institutions libres qu'elles la sortent de l'ornière<sup>4</sup>.

La consécration du multipartisme a structuré le jeu politique, faisant désormais dépendre l'accession aux responsabilités politiques de l'onction électorale. Les soutiens politiques lors des élections présidentielles de 1992 ont permis de reconfigurer la stratégie d'assimilation des élites en sept grandes formations politiques dont: Union Panafricaine pour la Démocratie Sociale (UPADS) de Pascal Lissouba, Mouvement Congolais pour la Démocratie et le Développement Intégrale (MCDDI) de Bernard Kolelas, Parti Congolais du Travail (PCT) de Denis Sassou Nguesso, Rassemblement pour le Développement et le Progrès Social (RDPS) de Jean Pierre Thystère Tchicaya, Rassemblement pour la Démocratie et le Développement (RDD) de l'ancien président Jacques Joachim Yhombi Opango, Union des Forces Démocratique (UFD) de Charles David Ganao et UDR- Mwindi d'André Milongo.

Ces principaux acteurs dominants ne semblent pas être de nouveaux venus dans le champ politique congolais. Ils reviennent en force au cours de la transition après avoir connu une éclipse politique ou subi des affres du monopartisme. Ils représentent un nouvel espoir pour les populations qui aspirent à la démocratie. Les élections générales de 1992 contribueront à la recomposition du paysage politique<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup> Au sujet de la conférence nationale souveraine de 1991, lire: Gankama. E, *Congo Brazzaville. La clameur démocratique des années 1990*, Paris, l'Harmattan, 2013; Yengo, P., «La Conférence Nationale Congolaise: entre contraintes économiques et fascination du passé: la démocratisation piégée.» in Mappa, S., *Développer par la Démocratie*, Paris, Karthala, 1995.

<sup>4</sup> Kouvididila G. J., *Histoire du multipartisme au Congo Brazzaville. Les débuts d'une crise inattendue 1992-1993*, Paris, l'Harmattan, 2001.

<sup>5</sup> Pour les élections générales de 1992, lire : Weissman, F., *Élections présidentielles de 1992 au Congo Brazzaville*. Bordeaux, IEP, 1993.

## 1.2. Les leçons des élections législatives de 1992

Le 24 juin 1992, le 1er tour des élections législatives a lieu et le second tour, le 19 juillet. Ces élections confirment la prédominance des formations politiques arrivées en tête lors des élections locales et la débâcle du PCT, ancien parti unique.

**Tableau 1 : Répartition des sièges à l'Assemblée nationale lors des législatives de 1992**

Partis	Sièges	Région d'influence
UPADS	40	Niari, Bouenza et Lekoumou
MCDDI	29	Cuvette
PCT	19	Pool
RDPS	09	Kouilou
RDD	05	Cuvette, Sangha, Likouala
UFD	02	Plateaux
Autres (UPRN, UPSD, MARS)	20	Ensemble du territoire
<b>Total</b>	<b>125</b>	

Source : MISAT 1992

Ces élections ont été organisées dans l'euphorie politique qui a suivi la Conférence Nationale Souveraine de 1991, dominées par la diabolisation orchestrée sur l'ancien parti unique et l'indexation spectaculaire des anciens dignitaires. Le PCT remporte la victoire dans certains quartiers nord de Brazzaville (Talangai, Ouenzé et Poto-Poto) et étend également son influence dans la partie septentrionale du pays, à savoir la Cuvette, Sangha, la Likouala et une partie des Plateaux avec près de 13 députés. Cette espèce de revanche contre l'ancien parti unique se confirme par le modeste score, très en dessous du cinquième de l'ensemble des sièges de l'Assemblée nationale, note Claude-Richard Mbissa (35).

L'UPADS arrive en tête dans plusieurs circonscriptions électorales dans la partie sud du pays et confirme son hégémonie dans le fief électoral: Niari (14 députés), Lékoumou (5 députés), Bouenza 13 députés) et le Kouilou, particulièrement à Pointe-Noire (7 députés). Le MCDDI réalise son plus grand score dans le Pool et à Brazzaville sud (Bacongo, Makelekele et Mfilou), avec 22 députés sur 29 et gagne 7 sièges dans les quartiers de Moungali, Ouenzé et Poto-Poto. Le RDPS rafle 9 députés

dans le Kouilou, région d'origine de son leader. Il en est de même pour l'UFD qui obtient la totalité de ses sièges dans les Plateaux et du RDD qui s'impose avec 4 sièges dans la Cuvette et 1 siège dans la Sangha.

Au-delà de l'émergence de nouvelles formations politiques qui occupent désormais l'échiquier politique, une autre leçon de ce scrutin est la reconfiguration des alliances politiques. L'éclatement des Forces de changement et l'émiettement du paysage politique avec la montée en puissance des « petites » formations politiques sont autant d'enjeux. Le retour aux mécanismes consacrés de la reproduction du pouvoir réinstalle le jeu politique dans une nouvelle forme de recomposition des enjeux de la lutte: incrustation ethno-régionale de la mobilisation partisane, concentration des pouvoirs au sein de l'armée, ambiguïtés des alliances politiques, etc. La fragmentation politique de cette période réside dans le fait qu'aucun parti ne disposait de la majorité absolue pour gouverner seul, celle-ci sera nécessairement le produit d'une coalition pour assurer le rééquilibrage des forces politiques. Les alliances vont alors se jouer entre le trio des leaders politiques Lissouba-Kolelas-Sassou, entraînant le pays dans une situation de crise sans précédent dès le 30 octobre 1992.<sup>6</sup>

Les changements d'alliances ont eu pour conséquence immédiate, le bouleversement de la majorité. L'alliance URD-PCT totalisant 66 sièges sur les 125 s'appuie sur l'article 75 de la constitution du 12 mars 1992 pour déstabiliser le régime de Lissouba.<sup>7</sup> Le rapport de force entre les différents acteurs politiques va rythmer la crise politique de 1992 : motion de censure contre le gouvernement de Stéphane Maurice Bongho-Nouarra, dissolution de l'Assemblée nationale (17 novembre 1992), tergiversations politiques et l'intervention militaire (3 décembre 1992), violences miliciennes, etc.

### 1.3. Les enjeux de la crise post-électorale de 1993-1994

Le 3 décembre 1992, le pouvoir et l'opposition sont parvenus à un compromis: une nouvelle chambre législative sera élue en mai 1993, mais

---

<sup>6</sup> Voir ce sujet: Yengo, P., « Elements pour une sociologie des alliances politiques au Congo » *Rupture* n°9, 1er trimestre 1997, pp.37-52; Goma-Thethet, J. E, 2005, "Alliances in the political and electoral process in the Republic of Congo 1991-1997", in Tukumbi Lumumba-Kasongo (Editor), 2005, *Liberal democracy and its critics in Africa. Political dysfunction and the struggle for social progress*, London/ Dakar, Zed Books /Codesria Books, p. 99-124.

<sup>7</sup> Cet article 75 dispose : « le Président de la République nomme le Premier ministre issu de la majorité parlementaire à l'assemblée nationale ».

c'est un gouvernement d'union nationale qui expédiera les affaires courantes et organisera le scrutin. Le paysage politique congolais semble bipolarisé. Il y a d'un côté la mouvance présidentielle, appellation consacrée pour désigner les partisans de Pascal Lissouba et la coalition de l'opposition URD-PCT et apparentés.

Tout se passe bien à la Commission Nationale d'Organisation des Élections Législatives Anticipées (CONOSELA) jusqu'au 1er tour le 2 mai 1993. Quand il fallut passer à l'appréciation des résultats, cette Commission se fissura net, et de façon progressive, s'installa la méfiance, puis la rupture. C'est par la suite que la crise ouverte entre les membres de ladite commission entraîna le pays dans l'hécatombe politique. Le 9 mai 1993, la coalition URD-PCT exige l'annulation du

1er tour des législatives du fait des fraudes et les fragrances irrégularités observées dans les circonscriptions du Nord (Likouala, Sangha) et une partie du sud-ouest (Kouilou, Brazzaville). Le règlement des litiges au CONOSELA instaure une cacophonie et des manœuvres délétères qui empêchent la proclamation des résultats électoraux. Le ministre de l'Intérieur, François Ayayen prit position en validant les résultats contestés et les accorde à la Mouvance présidentielle.

**Tableau 2 : Résultats du 1er tour publié par le ministère**

<b>Formations politiques</b>	<b>Nombre de sièges</b>
Mouvance Présidentielle	<b>62</b>
URD- PCT et apparentés	<b>49</b>
UPRN	<b>01</b>
UDR-Mwinda	<b>02</b>
Circonscriptions à pourvoir au 2 <sup>e</sup> tour	<b>11</b>
<b>Total</b>	<b>125</b>

Source : MISAT 1993

Ces résultats ne sont pas acceptés par la coalition URD-PCT. Elle fit publier de façon acrobatique sur les ondes de la radio privée les résultats de ce scrutin présentés comme suit dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 3 : Résultats du 1er tour publié par la Coalition URD-PCT et apparentés**

Formations politiques	Nombre de sièges
Mouvance Présidentielle	<b>50</b>
URD- PCT et apparentés	<b>49</b>
UPRN	<b>01</b>
UDR-Mwinda	<b>02</b>
Circonscriptions à pourvoir au 2 <sup>e</sup> tour	<b>11</b>
Circonscriptions à reprendre (contestées)	<b>12</b>
<b>Total</b>	<b>125</b>

Source : Coalition de l'opposition 1993

Le 6 juin 1993, le second tour des élections législatives eut lieu sans la participation de l'opposition réunie au sein de la coalition URD- PCT dans un climat de terreur. La rue se mobilise et élève des barricades. Dans la capitale congolaise, Brazzaville, éclate la guerre des urnes. Les militaires et les policiers montent la garde devant les différents bureaux de vote. Partout éclatent des coups de feu. Le gouvernement publie les résultats quelque temps après. La coalition URD-PCT crie à la fraude et à l'illégalité. Désormais, la mouvance présidentielle possède la majorité avec 69 sièges contre 49 pour l'opposition. Pascal Lissouba nomme le général J.J. Yhombi Opango à la Primature. En riposte, l'URD-PCT monta son gouvernement de salut national avec comme Premier ministre J.P Thystère Tchicaya. Le pays monte en ébullition avec les barricades érigées, la distribution des armes aux partisans, les propos va- t-en- guerre. Une nouvelle ère d'anarchie et de sang débute avec l'instrumentalisation politique. La situation s'empire et conduira à des guérillas urbaines. De cette guerre des urnes, il convient de noter que les élections législatives anticipées de 1993 avait pourvu l'hémicycle de la totalité des 125 députés. Elles ont permis de remodeler le champ politique avec la disparition des considérations et accointances idéologiques. (Mbissa 36).

Les résultats de ces élections n'avaient pas modifié fondamentalement le classement numéral ordinal des partis politiques. Le PCT a vu le chamboulement de ses premiers fiefs. Il se trouve comme réduit entre le Sud de la région de la Cuvette et le nord-ouest des Plateaux, devenu son fief incontestable. En tout, le parti sort avec 13 élus dont trois

seulement de la Cuvette et aucun député dans la partie sud-du pays, en dehors de la capitale Brazzaville. Bousculé de tous les lieux, le PCT sort de ses législatives très réduit.

L'UPADS bien encadré par la mouvance présidentielle a ébranlé le fief du PCT, car elle parvient à arracher trois sièges dans la Cuvette, notamment à Ewo, Kellé et Okoyo, où les alliés fidèles sont bien connus (Stéphane Maurice Bongho Nouarra et Grégoire Lefouoba). Cette formation conserve sa suprématie dans la partie sud du pays. Le parti fait une ascension remarquable, avec l'augmentation du nombre de sièges à l'Assemblée nationale, passant de 40 en 1992 à 50 en 1993, répartis comme suit : Cuvette (4 députés), Sangha (1 député), Likouala (1 député), Kouilou (6 députés), Bouenza (15 députés), Niari (14 députés) et Lékoumou (6 députés).

C'est le RDD qui devient maître de la Cuvette. Le parti de l'ancien président Jacques Joachim Yhombi Opango affiche un palmarès largement prestigieux, avec 4 élus. De même les régions de la Likouala et la Sangha ont brusquement changé la typologie électorale, le PCT renvoyé au pied du mur avec deux élus. Le parti améliore son score en totalisant 6 députés à l'Assemblée nationale. Il en est de même pour l'UFD qui perd un siège dans les Plateaux, mais gagne trois dans le Pool et à Brazzaville, au détriment du PCT.

Le MCDDI est un petit peu touché. Bernard Kolelas n'a pas réussi à faire taire André Milongo et son parti politique, l'UDR-Mwinda, le seul cactus qui légendait. Malgré cela, il domine plus sur le Pool avec 11 élus, mais ne fait pas l'unanimité. Boko avec ses deux circonscriptions lui est devenu rebelle. C'est à Brazzaville où l'affront à l'égard du soleil, symbole du MCDDI s'est fait très marquante avec 11 élus, principalement dans les quartiers à dominance Kongo (Makelekele, Bacongo et Mfilou). En obtenant 22 députés, cette formation politique perd 7 sièges à l'hémicycle (1 respectivement dans le Kouilou et dans le Pool et 5 à Brazzaville).

La victoire d'André Milongo et son parti UDR-Mwinda à Boko est symbolique. En gagnant deux sièges au détriment du MCDDI, Milongo est devenu un allié incontestable de Pascal Lissouba, se plaçant au rang d'allié sûr. Il sera par la suite promu au titre de Président de l'Assemblée nationale avec ses deux élus. Le RDPS a finalement démontré sa force sur le Kouilou profond et à Pointe-Noire où il gagne deux sièges à cause des erreurs tactiques de l'adversaire à l'arrondissement 1. Le RDPS avec une

puissance électorale est le seul parti de l'opposition qui sort vainqueur dans son fief avec une dizaine de députés. L'UNDP de Pierre Nzé reste avec son député à Souanké. C'est l'unique des apparentés qui sera présent à l'Assemblée, avec Alfred Opimba, élu à Mbomo dans la Cuvette. Les autres coalitiers ont été battus par les alliés de la Mouvance. C'est le cas de Célestin Gongarad Nkoua (UPDP), Clément Mierassa (PSDC) et Gabriel Bokilo (URN).

## **2. Élections législatives de 2002 et nouvelles recompositions politiques**

### **2.1. De la victoire militaire à la légitimation électorale**

Après la débâcle électorale du Parti congolais du Travail (PCT) ancien parti unique et la montée en flèche des nouveaux partis politiques de l'ère démocratiques au scrutin législatif de 1992, la scène politique va connaître de bouleversements avec les élections de 2002, organisées dans le contexte sociopolitique, d'après 1997 et dominées par une atmosphère général de frayeur sous le spectre du retour éventuel à la guerre civile. La victoire militaire a eu des incidences sur la fragmentation du paysage politique.

Les élections législatives de mai-juin 2002 devaient donner une majorité confortable au PCT et ses alliés pour conduire à terme la Nouvelle Espérance, projet de société du président de la République. Le 1er tour se déroule le 26 mai et le second le 23 juin 2002. Ces élections vont servir de stratégie de transformer la victoire militaire à travers la légitimation électorale et à consolider l'hégémonie du parti au pouvoir. Il est évident que ces élections ont contribué en partie à la redéfinition de l'univers politique de l'après-guerre: bricolage des alliances, le verrouillage du système électorale, l'exclusion des opposants politiques, légalisation politique et repositionnement de nouveaux acteurs sur la scène politique.

### **2.2. Nouvelle donne électorale de 2002**

Les élections législatives de 2002 ont bouleversé le cadre électorale (découpage électorale) établi en 1992. De 125 sièges, le nouveau découpage est passé à 137 sièges. L'analyse des résultats des deux tours des législatives se présente comme suit :

**Tableau 4 : Résultats des deux tours du scrutin législatif de 2002**

<b>Formations politiques</b>	<b>Nombre de sièges</b>
Parti Congolais du Travail	<b>51</b>
UDR- Mwindi	<b>06</b>
Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès Social	<b>06</b>
Union Panafricaine pour la Démocratie Sociale	<b>04</b>
Alliance Patriotique du Congo	<b>03</b>
Club 2002-PUR	<b>03</b>
Union des Forces Démocratiques	<b>03</b>
Union pour la Démocratie et le Développement	<b>02</b>
Union Patriotique pour la Démocratie et le Progrès	<b>02</b>
Union pour le Progrès	<b>02</b>
Union pour la Renaissance Nationale	<b>02</b>
Mouvement Action et Renouveau	<b>02</b>
Indépendants	<b>23</b>
Autres formations politiques	<b>20</b>
<b>Total</b>	<b>129</b>

Source : Mbissa (30)

Les autres sièges sont pris par les autres formations politiques: Rassemblement pour la Démocratie et la République de Raymond Damas Ngolo, l'Association Espoir et Vie d'Hugues Ngouelondele, le Rassemblement pour le Citoyen de Claude Alphonse Nsilou, le CRASPN de François Nguimbi, le CADD- MJ d'André Okombi Salissa, l'Union pour la République de Benjamin Boukoulou, l'ACOSS de Léon Alfred Opimbat. Le MCDDI de Bernard Kolelas et le RDD de J.J. Yhombi Opango n'obtiennent aucun député, du fait de l'absence des leaders politiques, contraints à l'exil.

Le tableau synoptique n°4 constitue la base des données pour l'analyse des enjeux du scrutin. Le PCT, ancien parti unique le seul maître du jeu parlementaire. Il conserve ainsi son hégémonie dans son fief du Nord. La répartition régionale des élus se présente comme suit: Sangha (06 députés), Likouala (07 députés), Cuvette (09 députés), Cuvette-Ouest (04 députés) et Plateaux (08 députés). Il obtient treize sièges à Brazzaville.

(Talangai, Mfilou, Ouenzé, Poto- Poto). Il laisse la voie libre à certains alliés dans le Kouilou (02 sièges), le Grand Niari (02 sièges) et le Pool (01 siège). Le parti a tiré profit du verrouillage du système électoral et de l'engouement suscité par le hold-up électoral du 10 mars 2002. Ainsi, il obtient 51 des 129 sièges. La stratégie du parti au pouvoir avait consisté à faire participer tous les membres du gouvernement au scrutin donnant l'impression d'une *élection par plébiscite* à tout prix pour reprendre l'expression de Mubuma G-K. Sheri (224). C'est l'héritage de près d'un quart de siècle d'unanimisme politique qui dicte désormais les choix du PCT en mobilisant les électeurs comme un seul homme pour porter le plus fort taux des suffrages . Dans la Cuvette, l'URN de Gabriel Bokilo gagne les deux sièges historiques de Mossaka. Dans les Plateaux, l'UPDP de Gongarad Nkoua obtient deux sièges (Ngo et Mbon) et l'UFD se contente du siège éternel de Djambala.

On trouve également un ensemble hétéroclite de partis et associations politiques qui totalisent au moins 4 députés. Il s'agit notamment de l'UPADS dont le leader est en exil et les membres du parti, diabolisés, affublés d'épithètes négatifs «*infiltrés ou génocidaires* ». L'UDR-Mwinda et le RDPS obtiennent chacun, 6 élus. Il y a enfin l'étiquette des indépendants qui pour la plupart sont des membres et sympathisants du PCT, positionnés dans la partie sud du pays. Ils obtiennent 23 sièges et grossissent les rangs de la majorité.

Avec les élections législatives de 2002, l'enjeu consistait à détenir une majorité parlementaire écrasante. Elles avaient été organisées dans un contexte post-conflit où la majorité présidentielle chassée en 1997 par les armes, est devenue une opposition quasi-inexistante, désormais, l'espace politique est composé des tendances disproportionnées: d'un côté, les caciques de l'ancien parti unique revenus au pouvoir de façon illégale et qui ont réussi à coopter des membres de l'ancienne majorité.

Il convient de noter trois faits marquant au cours des élections législatives de 2002 :

(i)-le renouvellement à minima du personnel politique à l'Assemblée nationale, avec l'entrée en scène d'un nouveau type d'opérateurs politiques sur fond de promotion parentale dans la sphère gouvernementale à l'issue de l'élection présidentielle du 10 mars 2002. (Ngodi 2013; Mbissa 2013) ;

(ii)-l'élargissement de la base du pouvoir dans les autres départements à l'issue des différents scrutins législatifs et par le biais d'achat des loyautés traduit la volonté manifeste du pouvoir de pérenniser le système au pouvoir. C'est ainsi que les rééquilibrages politiques consécutifs aux différents scrutins devaient augurer des duels de titan sur le terrain entre éléments de la majorité présidentielle.

(iii)-la redistribution des cartes politiques à partir de la création des partis satellitaires (Club-2002 PUR, APC, Pôle des Jeunes républicains, etc.), la reconfiguration du jeu politique congolais par des alliances politiques stratégiques et le positionnement des enfants des opposants emblématiques dans le champ politique.

### 3. La nouvelle géopolitique électorale de 2007

Dans le cadre des élections législatives de 2007, le nombre de sièges est passé de 137 à 151. En l'espace de vingt-cinq (25) ans, les équilibres régionaux ont évolué dans le temps comme le prouve le tableau ci-après.

**Tableau 5 : Répartition des circonscriptions électorales du Congo**

Départements	Nombre de sièges		
	1992	2002	2017
Likouala	5	8	8
Sangha	4	6	9
Cuvette	15	11	13
Cuvette-Ouest	6	7	8
Plateaux	8	13	14
Pool	16	14	16
Niari	14	17	18
Bouenza	16	11	13
Lékoumou	6	6	6
Kouilou et Pointe Noire	19	19	19
Brazzaville	22	25	27
<b>TOTAL</b>	<b>125</b>	<b>137</b>	<b>151</b>

Source. MID 2007

#### 3.1. La répartition territoriale des sièges de l'Assemblée nationale par formations politiques

A la veille du scrutin législatif, le paysage politique a été en pleine recomposition. Trois observations méritent d'être faites à ce niveau: les

frustrations au sein de la majorité présidentielle à la suite des clivages internes au sujet de la mise en place du Rassemblement pour la Majorité Présidentielle (RMP); la radicalisation des positions de certains leaders de l'opposition radicale et la volonté manifeste du parti au pouvoir de constituer une majorité absolue à la nouvelle Assemblée nationale. Le tableau suivant présente les résultats de ce scrutin.

**Tableau 6 : Présentation des résultats des élections législatives de 2007**

Rang	Partis/ groupements	Sièges	Rang	Partis/ groupements	Sièges
1	PCT	48	11	UDPD	2
2	INDEPEND ANTS	35	12	UP	2
3	MCDDI	11	13	UR	2
4	UPADS	11	14	CR	1
5	MAR	5	15	JEM	1
6	MSD	4	16	UDR- MWINDA	1
7	APC	3	17	UFD	1
8	CLUB 2002- PUR	3	18	MDP	1
9	FDN	3	19	Parti la Vie	1
10	RDPS	2		<b>TOTAL</b>	<b>137</b>

Source. MID 2007

### 3.2. L'analyse des résultats du scrutin de 2007

La lecture du tableau 6 fait ressortir les constats majeurs suivants.

Il y a d'abord la consolidation de la cartographie électorale à travers la représentation des partis selon les fiefs politiques. La perception bipolaire de l'occupation des sièges à l'Assemblée nationale présente le schéma ci-après : 73 députés dans la partie sud, soit 53,28% et 64 députés dans la partie nord, soit 46,71% (Mbissa 77).

Le PCT occupe la première position avec 48 députés, en réalisant près des trois quart de ses résultats dans la partie nord du pays (34 députés) et 29,17% dans la partie sud (14 élus). Le choix et le positionnement des candidatures ont occasionné une recomposition des forces politiques au sein même du PCT. Le bras de fer entre les conservateurs et les rénovateurs avait bouleversé les équilibres politiques, notamment dans la

Likouala, la Sangha et les Plateaux. Ces législatives ont montré les divergences internes au sein du PCT. Le parti a su tirer profit de sa position au pouvoir pour constituer le socle d'une majorité parlementaire acquise à sa cause. Comme en 2002, tous les membres du gouvernement ont été candidats, en dehors du ministre de l'Intérieur Pierre Oba, dont les attributions ne permettaient pas de se présenter. Le hold-up électoral a été également manifeste à travers les candidatures uniques dans plusieurs circonscriptions de la zone nord, sous le label du PCT : Ongogni (Gakosso Jean Claude), Ollombo 2 (Ibara Félix), Mpouya (Mboulou Raymond), Owando (Moussa Pierre), Oyo (Ibovi François), Makoua (Ayessa Firmin) et Enyellé (Djombo Henri). Enfin, le parti s'est aussi imposé à travers la compensation, consistant à recruter les députés élus sous l'étiquette d'indépendants. Ces derniers représentant un pourcentage remarquable avec 35 députés, soit 25,55%.

L'enjeu de baliser le terrain politique aux dauphins lors de ce scrutin a consisté pour le président de la République, d'élaborer des stratégies de collecte des partis satellites, comme le Club 2002-PUR de Willy Nguesso (3 députés), Agir pour le Congo (APC) d'Edgar Nguesso (3 députés), Mouvement pour la Solidarité et le Développement (MSD) de Serge Blanchard Oba (4 députés), pour les opposer systématiquement aux candidats du PCT.

Le Mouvement Action pour le Renouveau (MAR) s'impose dans le Kouilou (4 députés) et le Niari (1 député) et se partage les sièges avec les autres formations politiques, dont le RDPS (2 députés), l'UR de Benjamin Bounkoulou (2 députés).

Le scrutin législatif met en lumière la déconfiture politique, sous forme de messe de requiem de l'opposition dont les leaders ont été incapables de lutter pour un renouveau démocratique au Congo. L'UPADS obtient 11 sièges dans son fief électoral : Niari (5 députés), Lékoumou (2 députés) et Bouenza (4 députés). Avec une dizaine d'élus, le parti était désormais en mesure de constituer un groupe parlementaire fort à l'Assemblée nationale et ainsi de faire entendre sa voix. L'UDR-Mwindi n'a pas pesé lourd sur l'échiquier politique, en obtenant un seul siège à Brazzaville. Le fief traditionnel de Boko lui échappe désormais.

A la veille des élections législatives, l'on va assister à la réactivation de l'alliance PCT-MCDDI, le 24 avril 2007, encourageant de nombreuses défections en terme de doute et de départ surtout des cadres pour n'avoir

pas su supporter le repositionnement ambigu du parti dans une alternance avouée plutôt comme une capitulation, en contre partie des faveurs du PCT. Le MCDDI obtient 11 sièges, principalement dans le Pool et Brazzaville.

#### 4. Recomposition du jeu politique à la suite de l'élection législative de 2012

La recomposition politique à la veille des élections législatives de 2012 était ainsi marquée par la décomposition des partis d'opposition, la captation des alliés dont ceux du MCDDI et certains opposants ayant participé aux assises d'Ewo et le verrouillage du processus électoral par le PCT.

##### 4.1. Déroulement des élections législatives de juillet-août 2012

Les élections législatives du 15 juillet et 5 août 2012 se sont déroulées sur l'ensemble du territoire national dans un climat apaisé de paix. Les résultats présentés par le ministère de l'Intérieur permettent de faire la lecture suivante sur la nouvelle géopolitique électorale.

**Tableau 7 : Résultats du scrutin législatif de 2012**

Partis/groupements	Nombre de sièges obtenus
PCT	91
MCDDI	7
UPADS	7
RDPS	5
MAR	4
RC	3
MUST	2
UPDP	2
Club 2002 PUR	1
PRL	1
UR	1
UFD	1
CPR	1
MDP	1
Indépendant	12
<b>Total</b>	<b>139</b>

Source : MATD 2012

#### 4.2. Les leçons politiques des élections législatives de 2012

Plusieurs leçons peuvent être tirées de ces élections.

La première leçon est sans doute la recomposition d'une nouvelle sociologie électorale post-conflit en République du Congo. Le dénouement du scrutin législatif aura consacré une nouvelle majorité et une nouvelle opposition à l'Assemblée nationale. Des nouvelles figures politiques font leur entrée remarquable à l'hémicycle. Les variables de l'arithmétique électorale, très nombreuses, sont difficilement maîtrisables. La stratégie du parti au pouvoir a servi dans l'émiettement et la cartellisation politique de l'opposition et des partis alliés.

La deuxième leçon concerne l'avenir des alliances politiques conclues par le PCT, avec les alliés. La redistribution des cartes au niveau des postes électifs au Bureau du Parlement, au gouvernement et au sein des institutions politiques. En tant que parti dominant et hégémonique, le PCT a su se maintenir dans l'échiquier politique congolais. Le PCT a su tirer profit de sa position au pouvoir pour constituer le socle d'une majorité parlementaire acquise à sa cause. Il demeure le seul maître du jeu parlementaire. Le parti obtient 89 élus sur les 139. A ce chiffre, il faut ajouter douze députés élus comme indépendants dont la plupart étaient proche au parti au pouvoir.

La redistribution des cartes politiques s'est faite avec certains alliés. Ces élections traduisent la volonté du PCT de dominer le paysage politique congolais. Pour assurer le partage du gâteau, des miettes de sièges sont accordées aux alliés dans la partie sud du pays. Cette stratégie de panachage politique des circonscriptions électorales a produit des dividendes. Le RDD n'obtient aucun siège, alors que le RDPS gagne 5 sièges et le MAR en obtient quatre dans le Kouilou et à Pointe-Noire.

La troisième leçon aura été comme lors des précédents scrutins, la déliquescence de l'opposition du fait des querelles internes et contradictions de leadership. Quatre faits majeurs marquent la déconfiture de l'opposition : l'échec des opposants du Front des Partis de l'Opposition Congolaise à savoir Clément Mierassa (Moungali), Guy Romain Kinfoussia (Loumo), Mathias Dzon (Djambala), Joseph Miokono (Ngo); l'hécatombe politique de l'UDR-Mwinda dont seul député de la législature passée, Dominique Basseyla a été battu à Ouenzé; le réveil du Conseil National des Résistants de Frédéric Bintsamou dit Pasteur Ntumi ayant présenté plusieurs candidats dans le Pool et la percée peu remarquable de

PUPADS, principal parti de l'opposition qui obtient un sept élus. Ces élections ont démontré les multiples façons de coopter, neutraliser et contrecarrer les formes d'opposition politiques afin d'institutionnaliser son désintéressement et son impunité devant les attentes du peuple.

## **5. Le scrutin législatif de 2017 et la nouvelle dynamique électorale**

Sans vouloir forcément exhumer une mémoire profondément marquée de violences politiques de l'histoire des processus électoraux en République du Congo depuis 1992, il convient de noter que les élections législatives du 16-30 juillet 2017 ont été organisées dans un contexte sociopolitique, post-référendum constitutionnel du 25 octobre 2015 et la tenue de l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016 et dominée par une atmosphère général de crispation politique.

### **5.1. Analyse des résultats électoraux**

Le PCT a obtenu la majorité absolue avec 90 des 151 sièges de l'Assemblée nationale. Le parti a au moins trois autres députés qui n'avaient pas pu remettre leur mandat en jeu dans le Pool (sud) où le vote avait été reporté sine die dans neuf des quatorze circonscriptions.

L'UPADS, première formation d'opposition et l'UDH-Yuki de Guy-Brice Parfait Kolélas ont obtenu chacune huit(8) députés.

Le Club 2002-PUR conserve l'unique siège de Ouenzé 2, alors qu'il avait 3 élus en 2007. D'autres formations politiques font leur entrée au parlement : l'Union pour un mouvement populaire (UMP) avec deux (2) députés; la Dynamique pour la République et le développement (DRD) qui en dépit de la défaite de son leader Hélot Mampouya, gagne trois (3) sièges; la Convention républicaine pour la démocratie et le progrès (CRPD) obtient deux sièges.

Les partis politiques perdants sont: le RDPS dont le score passe de 5 à 3 députés; le Rassemblement Citoyen (RC) qui passe de 3 à 1 député et le MAR qui perd un siège, passant de 7 en 2012 à 6 élus en 2017. L'UPDP de Célestin Gongarad Nkoua perd ses deux députés à Ngo et Mbon dans les Plateaux. A l'issue de ces élections, certaines personnalités font leur retour à l'hémicycle. Il s'agit d'Antoine Nicephore Fylla de Saint Eude (PRL), Mademoiselle Hermine Destinée Doukaga (Front patriotique), Mboussi Ngouari (MNLC). De même des formations

politiques se trouvent avec un seul élu. C'est le cas de l'UFD, le CPR, le PULP, le MDP ou la Chaîne.

On peut aussi noter une diminution du nombre des indépendants. De 37, en 2007, à 12 en 2012, ils ne sont plus que 17, en 2017, en y incluant les 8 députés de l'UDH-Yuki.

## 5.2. Les enjeux électoraux et recompositions politiques

Un des enjeux des élections législatives et locales du 16 juillet 2017 aura été la participation des membres du gouvernement dans la compétition électorale. Sur 38 ministres, 23 ont été candidats, en plus du directeur de cabinet du président de la République, Firmin Ayessa. Pour certains observateurs, cette stratégie visait juste à sécuriser certains sièges à l'Assemblée nationale. Ce qui explique cette reconquête de l'espace politique et le positionnement des ministres dans la compétition électorale. Deux cas de figures à noter: les ministres se présentant physiquement et ceux agissant par délégation à travers le soutien aux candidats sur le terrain. Dans le premier cas, il y a eu 24 ministres, membres de sept formations politiques, dont le PCT, la DRD, le PRL, le FP, l'UFD, l'UMP, le MCDDI et le RDPS. Dans le deuxième cas, on note le poids de sept ministres ayant positionné des candidats: Alphonse Claude Nsilou (RC), Hellot Mampouya (DRD), Euloge Landry Kolelas (MCDDI), Jean Marc Thystère Tchicaya (RDPS), Fylla Saint Eudes Nicéphore (PRL), Rodrigue Ngouonimba (UFD) et Digne Elvis Okombi Tsalissan (UMP)

Le scrutin législatif a aussi permis de mettre sous les feux de la rampe la présence de plusieurs fils d'anciens dignitaires du Congo. A travers ces scénarios politiques de la dynastisation, on note une certaine remise en doute de la filiation patrilinéaire (fils devant succéder au père dans la gestion de l'instrument politique). Pour certains observateurs, ces élections avaient servi au président Denis Sassou Nguesso de moyen d'amadouer le peu d'opposants politiques à son système. Outre le positionnement des parents, il fallait prendre soin d'y intégrer les enfants des opposants emblématiques, afin de ripoliner son image auprès de l'opinion publique usée par la crise postélectorale de 2016 (Lettre du Continent n°756 du 28 juin 2017). Dans cette course aux élections législatives, le positionnement des enfants d'anciens dignitaires politique se présente comme suit: quatre enfants de Denis Sassou Nguesso: Claudia-Ikia (Talangai, Brazzaville), Denis Christel (Oyo), Mensah Stella (Kintélé)

et Andréa Carole (Kinkala)<sup>8</sup> ; quatre enfants des anciens présidents de la République: Jeremy Lissouba (Dolisie), Jean Jacques Yhombi Opango (Owando), Marien Ngouabi Ikama (Ouenzé) et Massamba-Débat Line (Boko) ; deux enfants de Jean Pierre Thystère Tchicaya (Jean Marc à Pointe-Noire et Jean Pascal à Brazzaville) et d'autres enfants encore (Fylla, Ganao, etc.). Les enfants Kolelas eux aussi étaient des candidats : Guy Brice Parfait Kolelas faute d'élections dans le Pool a conservé son siège de Kinkala<sup>9</sup>, Landry Euloge, Kolelas, à Makelekele, Théodorine Miakongo Kolelas, à Goma Tse-Tsé et Diagne Emeline Kolelas à Madibou (Brazzaville)

Le scrutin législatif de 2017 a permis de mettre sous les feux de la rampe la présence de plusieurs fils d'anciens dignitaires du pays. Avec ou sans l'appui de leurs parents, certains d'entre eux se sont servis des effigies ou des noms de leurs géniteurs pour espérer rassembler le plus de suffrages.

À l'aune des élections de juillet 2017, l'opposition a une fois de plus briller par son manque de cohérence, d'harmonie, de vision commune. C'est donc sans surprise que l'opinion publique a appris que certains devaient participer aux législatives et d'autres non. Parmi les formations politiques de l'opposition qui ont accepté ou décidé de participer aux élections de juillet 2017, il y avait l'UPADS, UDH- Yuki de Guy-Brice Parfait Kolélas et la Convention des partis républicains (COPAR), qui estimaient ne pas pratiquer la politique de la chaise vide. La frange de l'opposition ayant décidé de ne pas aller aux élections était composée de deux plateformes : le Collectif des partis de l'opposition Congolaise (CPOC) et la Fédération de l'opposition, composée du Frocad, de l'Idc et de la composante J3M.

Il est clair que l'un des enjeux majeurs de ces élections législatives aura été la conquête du statut de chef de file de l'opposition prévu dans la nouvelle constitution du 25 octobre 2015. Pour certains observateurs avertis, l'UPADS pour avoir accepté d'accompagner le PCT dans sa mascarade électorale était favori par rapport au président de l'UDH-Yuki,

---

<sup>8</sup> Congo Brazzaville. Denis Sassou Nguesso aborde les législatives en bon père de famille. Lettre du Continent n°755 du 14 juin 2017

<sup>9</sup> Faute de parti politique, tous ses 32 candidats étaient des indépendants, sous le logo « Yuki ». Son objectif était de rafler la plupart des sièges à Brazzaville où son défunt père a été député-maire. Il a obtenu huit sièges à l'Assemblée nationale à la suite des deux tours.

Guy Brice Parfait Kolélas, dont le mouvement politique n'avait pas d'existence juridique.

### Conclusion

Le bilan du processus de démocratisation des années 1990 comporte des acquis irréfutables et des échecs dont la dérive autoritaire a conduit le pays vers la logique du banditisme politique et de restauration autoritaire. Ces échecs peuvent être observés à partir de la réappropriation et l'explosion sous forme de violences, des maux que le parti unique avait semblé avoir résolu, comme le tribalisme, le régionalisme et les intolérances de tout genre. La privatisation de l'État a participé à la crise de reproduction politique<sup>10</sup>. Elle a pris dans certaines circonstances, la forme spécifique du banditisme politique, à la fois comme mode de gestion du désordre social, d'accumulation des richesses, mais aussi comme nouvelle forme de manipulation politique et d'autonomisation des «pseudos partis-ethnies» face à l'État et de la partition territoriale à l'issue du cycle de conflit armé. Le renouvellement de l'élite politique et la transhumance politique vont être au centre des recompositions du paysage politique congolais à la suite des différents scrutins législatifs organisés entre 1992 et 2017.

### Travaux cités

- Bowao Charles Zacharie, *Pour la refondation du PCT : La refondation politique à l'aune de la nouvelle espérance* Brazzaville : Éditions Hemar 2006.
- Mbissa Claude Richard *Les élections législatives au Congo. Enjeux du découpage électoral*. Paris : l'Harmattan, 2013.
- Mubuma G-K. Sheri, *Partis et familles de partis au Congo Brazzaville*, Paris : l'Harmattan, 2006.
- Ngodi Etanislas, *Enjeu électoral et recompositions politiques au Congo Brazzaville*. Paris : l'Harmattan 2009.

#### Comment citer cet article :

MLA : Ngodi, Etanislas. « Élections législatives et reconfiguration du paysage politique en République du Congo (1992-2017) ». *Uirtus* 2.2 (août 2022) : 39-58.

<sup>10</sup> Cette expression est tirée de l'ouvrage Bayart J.F., Ellis, S. et Hibou, B., *La criminalisation de l'État en Afrique*, Paris, Complexe 1997